

Discours du juge en chef Noël

Lancement du livre pour le 50^e anniversaire des Cours fédérales 1^{er} octobre 2021 – 16 h 00

Je tiens d'abord à vous remercier, Frank [Iacobucci], pour cette présentation instructive et chaleureuse. Personne ne peut parler des Cours fédérales avec la même passion et la même autorité comme vous le faites. Vous avez vu les Cours fédérales sous tous les angles. C'est un excellent début pour ce lancement de livre historique.

Merci madame la juge Gauthier pour l'occasion qui m'est donnée, de prendre la parole en marge de ce lancement commémorant le 50^e anniversaire de la création de la Cour fédérale du Canada.

Celles et ceux qui à l'origine de la création de ce nouveau tribunal avaient une vision. Ils ont envisagé un tribunal dont le rôle serait de veiller à l'application juste, équitable et uniforme des lois fédérales, d'un océan à l'autre, et qui deviendrait une partie importante de la vie des Canadiens.

L'ouvrage qui est lancé aujourd'hui illustre le déroulement de l'histoire des Cours fédérales depuis 50 ans, comme l'auraient espéré ses membres fondateurs. Ayant remplacé la lointaine Cour de l'Échiquier, les Cours fédérales sont devenues une partie importante du paysage de la justice au Canada.

Comme je le rappelais lors de la journée marquant notre 50^e anniversaire, ce à quoi nous assistions, ce matin du 1^{er} juin 1971, était la création d'une cour nationale, bilingue, bijuridique et accessible à tous. Il s'agissait d'un virage assumé vers la modernité, l'ouverture et l'inclusion.

Pour la première fois dans le monde juridique, toute cour et toute juridiction confondues, le mariage de deux langues, de deux cultures et de deux grands systèmes juridiques devenait la pierre d'assise d'une cour de droit. Comme le raconte le livre que nous lançons aujourd'hui, l'esprit d'ouverture et de respect mutuel qui se dégage de ce mariage a fidèlement guidé notre destin et nous a permis de mieux répondre aux aspirations de ceux et celles que nous sommes appelés à servir.

La tâche de rédiger un ouvrage sur le 50^e anniversaire des Cours fédérales est loin d'avoir été facile. Les Cours fédérales présentent de nombreuses caractéristiques distinctives, allant de son statut bilingue et de son caractère bijuridique jusqu'à ses nombreux champs de compétences spécialisées, tous différents, mais dont le trait commun réside dans son importance toujours croissante, au fur et à mesure des années. Comme il ressort de l'ouvrage, de plusieurs pages, en fait beaucoup plus de 600 pages ont été nécessaires pour présenter un portrait juste de l'histoire jusqu'à présent.

Je profite de cette occasion pour remercier les juges membres du comité organisateur ainsi que les membres du personnel qui ont travaillé d'arrache-pied pour rendre cette publication possible. Je remercie tout particulièrement les chefs de file du projet, les juges Simon Noël et Richard Boivin. Des remerciements spéciaux vont également aux personnes qui ont pris part à l'édition de l'ouvrage et qui en ont rédigé ses principaux chapitres, les professeurs Ian Greene, Martine Valois, Peter McCormick et Craig Forcese. Ils ont eu une grande liberté

universitaire et en ont fait plein usage. Cela se traduit par un portrait juste et vrai de notre histoire, qui sera éternellement gravée dans notre mémoire collective.

Ce livre raconte notre passé. Mais, il laisse aussi entrevoir l'avenir.

Regardant vers l'avant, le modèle inclusif qui nous a si bien servi par le passé pourrait certes être utilisé pour répondre à d'autres aspirations, au-delà de celles qui étaient envisagées en 1971.

L'un des chapitres du livre décrit l'importante contribution des Cours fédérales au développement de la jurisprudence en matière de droit autochtone. Au point où nous en sommes, nous devons utiliser notre expérience d'ouverture et d'inclusion afin de voir comment nous pouvons intégrer dans nos pratiques les modes et traditions que partagent les peuples autochtones. L'initiative récente prise par la Cour fédérale de publier les décisions impliquant les premières nations dans la langue qui leur est propre, et la réaction enthousiaste qu'elle a suscitée à même ces communautés, démontrent comment des gestes d'ouverture, même les plus simples, peuvent faire avancer les choses. La tâche devant

nous est énorme. Même après 50 ans, les Cours fédérales sont des œuvres inachevées.

Je termine en exprimant ma profonde gratitude à celles et ceux dont il est question dans cet ouvrage, soit les juges, les protonotaires, les agents du greffe ainsi que tous les membres du personnel qui ont façonné notre histoire jusqu'à présent. Que celles et ceux qui sont appelés à écrire le prochain chapitre aient le même courage, la même détermination et la même ténacité que celles et ceux qui nous ont accompagnés tout au long de nos 50 premières années.

Merci et bonne lecture.

J'invite maintenant mon collègue, le juge en chef Crampton, à prendre la parole.